BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Document promotionnel | Juillet 2010

BNP Paribas Fortis Funding émet un nouveau produit structuré:

MEMORY PHOENIX NOTE 2

La MEMORY PHOENIX NOTE 2, émise par BNP Paribas Fortis Funding, est une Note:

- ✔ dont la durée effective et le rendement final dépendent de l'évolution de l'indice Dax Price, composé des 30 plus grandes capitalisations boursières allemandes;
- ✔ qui ne donne pas droit au remboursement à 100% du capital à l'échéance sauf sous certaines conditions;
- ✔ qui est donc destinée aux investisseurs qui acceptent le risque d'une perte de capital pour viser des revenus potentiels en attendant une éventuelle hausse des actions allemandes et récupérer leur capital si celle-ci se produit.

Les marchés d'actions connaissent une période difficile, qui s'explique dans une large mesure par la crise de la dette: une série de pays européens sont confrontés à un endettement écrasant. Ce surendettement devrait ralentir la croissance économique dans la zone euro. La seconde conséquence de cette crise de la dette se traduit par un affaiblissement notoire de l'euro, qui restera faible, voire même qui continuera à se déprécier dans les mois à venir. Cette situation crée toutefois aussi des opportunités: les entreprises européennes qui exportent beaucoup vers les États-Unis ou les pays émergents profitent de l'aubaine.

L'économie allemande est largement axée sur les exportations (57% hors de la zone euro), ce qui lui permet de profiter de la faiblesse de l'euro. Par ailleurs, l'Allemagne est considérée comme une valeur sûre dans cette crise. Sa situation budgétaire est nettement plus saine, ce qui donne au gouvernement allemand davantage de latitude pour soutenir la croissance économique nationale dans les années à venir. L'Allemagne joue donc plus que jamais son rôle de moteur de la croissance économique dans la zone euro. (Source: BNP Paribas Fortis)

Nous proposons un placement qui permet de profiter de la récente baisse des marchés d'actions et ce, par le biais d'un couplage au marché d'actions allemand: la **MEMORY PHOENIX NOTE 2 associe en effet sa durée et son rendement final à l'évolution de l'indice Dax Price**. Cet indice suit l'évolution des 30 principales valeurs boursières allemandes.

Évolution de l'indice Dax Price

Source: Bloomberg au 13.07.2010
Plus d'infos sur l'indice Dax Price sur www.dax-indices.com

Comment souscrire?

Le présent document est rédigé dans le cadre d'une offre publique en Belgique. Les restrictions de vente applicables à la MEMORY PHOENIX NOTE 2 sont reprises dans le Prospectus.

La période de souscription court du 15 juillet à 9 h au 13 août 2010 à 16 h.
Une clôture anticipée est toutefois possible, notamment en cas de modification des conditions de marché.

Pour en savoir plus ou pour souscrire:

- auprès de votre **private banker**
- via **Phone banking** (au 02 433 40 32)
- via **PC banking** sur www.bnpparibasfortis.be/emissions

La possibilité de recevoir un, deux ou trois coupons de 7% (brut)

Au lancement de la Memory Phoenix Note 2, un **seuil de protection** est défini, **égal à 60% du niveau de départ de l'indice Dax Price**.
A intervalle régulier durant la vie de la Note, la valeur atteinte par l'indice sera comparée à ce seuil de protection.

A chaque date d'observation annuelle, il suffit que l'indice Dax Price clôture **au moins au niveau du seuil de protection** pour que l'investisseur ait droit à un coupon de 7% (brut) au titre de la période échue, ainsi qu'aux éventuels coupons manqués les années précédentes[1].

Si l'indice clôture en deçà du seuil de protection du capital, aucun coupon n'est versé au titre de la période échue mais il n'est pas perdu pour autant. Grâce à l'**Effet Mémoire**, il est reporté et sera distribué si à une date d'observation ultérieure, l'indice clôture au-dessus du seuil de protection.

L'indice Dax Price n'a pas besoin de clôturer en hausse pour que la Memory Phoenix Note 2 donne droit à des coupons élevés à l'investisseur. Il peut même se permettre de baisser à condition que son recul n'excède pas 40% par rapport à son niveau de départ.

La possibilité d'un remboursement anticipé

Si à une date d'observation intermédiaire, l'indice Dax Price **atteint ou dépasse son niveau de départ**, la Memory Phoenix Note 2 donne droit à un remboursement par anticipation du capital à 100% de la valeur nominale, ainsi qu'au paiement du coupon de la période échue et des éventuels coupons reportés non encore versés[1].

En cas de hausse de l'indice Dax Price, l'investisseur a droit au remboursement à 100% de son capital. Le montant investi redevient donc disponible.

La possibilité d'une perte de capital à l'échéance

Si l'indice Dax Price clôture en dessous de son niveau de départ à chaque date d'observation annuelle, la Memory Phoenix Note 2 court jusqu'à l'échéance.

Il suffit alors qu'à la date d'observation finale, l'indice clôture **au moins au niveau du seuil de protection** pour que cela donne droit au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale, ainsi qu'au coupon annuel de 7% (brut) et aux éventuels coupons reportés non encore versés[1].

Dans le cas où l'indice clôture **en dessous du seuil de protection**, l'investisseur subit une perte de capital égale à la performance négative de l'indice et au moins égale à 40% (voir encadré au bas de la page 3).

Avantages	Inconvénients
✔ Droit à des coupons réguliers dans un marché boursier en baisse tant que l'indice Dax Price se situe au-dessus du seuil de protection à chaque date d'observation. ✔ Possibilité d'obtenir un rendement supérieur à celui d'un investissement direct dans l'indice grâce à la distribution potentielle de coupons. ✔ Droit à un remboursement anticipé automatique si l'indice clôture au-dessus de son niveau de départ à l'une des dates d'observation intermédiaires. ✔ Effet Mémoire: droit aux coupons reportés et non encore versés dès que l'indice clôture au-dessus du seuil de protection. ✔ Droit au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale si l'indice clôture au-dessus du seuil de protection à la date d'observation finale.	✔ Risque de perte partielle ou totale du capital si l'indice Dax Price clôture en dessous du seuil de protection à la date d'observation finale. ✔ Possibilité de subir un manque à gagner par rapport à un investissement direct dans l'indice en cas de forte hausse de ce dernier. ✔ Risque d'obtenir un rendement inférieur à celui d'un investissement sans risque en cas de baisse significative de l'indice. ✔ Non versement des dividendes liés à l'indice, le cas échéant. ✔ Gain ou perte non mesurable a priori en cas de revente avant l'échéance, à un prix dépendant des paramètres de marché du jour. ✔ Risque de ne pas récupérer les sommes dues par l'émetteur et le garant en cas de faillite ou autre forme de défaut de l'émetteur ou du garant.

1 Coupons cumulés et non capitalisables.

Hypothèses de remboursement du capital et d'attribution des coupons

Première date d'observation = 15 août 2011

Le niveau de l'indice est-il égal ou supérieur à sa valeur initiale?

OUI → **22 août 2011 : Paiement du coupon annuel de 7% (brut) + Remboursement anticipé** à 100% de la valeur nominale

NON → **Le niveau de l'indice est-il égal ou supérieur à 60% de sa valeur initiale?**

NON → **Pas de coupon payé** + La Note continue à courir pendant au moins un an

OUI → **22 août 2011 : Paiement du coupon annuel de 7% (brut)** + La Note continue à courir pendant au moins un an

Deuxième date d'observation = 13 août 2012

Le niveau de l'indice est-il égal ou supérieur à sa valeur initiale?

OUI → **20 août 2012 : Paiement du coupon annuel de 7% (brut) et éventuellement du coupon non payé en 2011 + Remboursement anticipé** à 100% de la valeur nominale

NON → **Le niveau de l'indice est-il égal ou supérieur à 60% de sa valeur initiale?**

NON → **Pas de coupon payé** + La Note continue à courir pendant encore un an

OUI → **20 août 2012 : Paiement du coupon annuel de 7% (brut) et éventuellement du coupon non payé en 2011** + La Note continue à courir pendant encore un an

Dernière date d'observation = 13 août 2013

Le niveau de l'indice est-il supérieur ou égal à 60% de sa valeur initiale?

OUI → **Paiement du coupon annuel de 7% (brut) et des éventuels coupons non payés antérieurement** + Remboursement à 100% de la valeur nominale

NON → **Pas de coupon payé** + Remboursement partiel à 100% - le pourcentage de baisse de l'indice. La perte subie sera au minimum de 40%.

Réservé à l'investisseur averti présentant un profil dynamique ou agressif

Vu qu'elle ne donne pas droit au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale à l'échéance, la Memory Phoenix Note 2 est destinée à l'investisseur qui, pour viser un rendement potentiel plus élevé, accepte de courir le **risque de ne pas retrouver l'intégralité de son capital à l'échéance et de ne recevoir aucun bénéfice de son investissement.**

En effet, si à l'échéance, l'indice Dax Price a perdu plus de 40% par rapport à sa valeur initiale, aucun coupon ne sera distribué et le capital ne sera que partiellement remboursé. L'investisseur doit donc être bien conscient que, dans un tel cas, il pourrait subir une perte de capital qui pourrait s'élever à l'entièreté du capital investi.

Avant de prendre une décision d'investissement, il est donc recommandé à tout investisseur de vérifier si ce produit d'investissement sophistiqué, qui exige une connaissance financière poussée, est approprié compte tenu, notamment, de ses propres connaissances et expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière. En cas de doute, il est invité à consulter son private banker et, le cas échéant, à s'abstenir d'investir.

Principales caractéristiques de cette émission

Description

Emetteur: BNP Paribas Fortis Funding, filiale de Fortis Banque SA. Cet emprunt est un produit structuré, soit un instrument de dette par lequel l'investisseur prête de l'argent à l'émetteur, qui utilisera ces fonds pour le financement du groupe et qui s'engage à rémunérer et à rembourser l'investisseur selon les conditions fixées dans les Final Terms.
Garant: Fortis Banque SA.
Rating du garant: A1 Stable (Moody's), AA Négatif (Standard & Poor's), A+ Stable (Fitch).
Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver les titres de l'émetteur. Il peut être suspendu, modifié ou retiré à tout moment par l'agence de notation.
Titres
- Valeur nominale: 1.000 EUR.
- Montant de l'émission: minimum 1 million EUR et maximum 50 millions EUR.
- Code ISIN: XS0525209168 - Série 654.
- Titres non subordonnés, scripturalisés représentés par un titre collectif, régis par le droit anglais.
- BNP Paribas Fortis sera Market Maker sur le marché secondaire (voir "Risque" ci-dessous, et notamment le risque de liquidité).

Profil d'investisseur

Sur la base des critères établis par BNP Paribas Fortis, ces titres sont destinés à l'investisseur présentant un profil de risque **dynamique à agressif**. Ils peuvent néanmoins convenir pour des portefeuilles diversifiés répondant à un autre profil.
Plus d'informations sur les profils de risque sur www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer (cliquez ensuite sur "Plan par étapes").

Durée

Date d'émission et de paiement: 20 août 2010.
Date d'échéance: le 20 août 2013 au plus tard, soit une durée maximale de 3 ans.
Un remboursement anticipé à 100% de la valeur nominale est en effet possible chaque année en fonction de l'évolution de l'indice Dax Price par rapport à sa valeur de départ (voir explications du remboursement en pages 2 et 3).
Les modalités de remboursement à l'échéance seront déterminées par l'évolution de l'indice Dax Price:
- si la valeur finale de l'indice est supérieure ou égale à 60% de sa valeur initiale: droit au remboursement du capital à 100% de la valeur nominale;
- si la valeur finale de l'indice est inférieure à 60% de sa valeur initiale: remboursement partiel du capital, calculé comme suit: 100% - le pourcentage de baisse de l'indice.
- Valeur de départ de l'indice: cours de clôture du 13 août 2010.
- Valeur finale de l'indice: cours de clôture du 13 août 2013.

Rendement

- **Les coupons annuels de 7% (brut) ne sont pas garantis**. Leur distribution est conditionnée par l'évolution de l'indice Dax Price par rapport à sa valeur initiale (voir explications et dates de distribution potentielles en pages 2 et 3).
- Valeurs intermédiaires de l'indice : cours de clôture du 15 août 2011 et du 13 août 2012.

Frais

Prix d'émission: 101,25% de la valeur nominale (incluant une commission de placement de 1,25%, à charge de l'investisseur particulier).

Service financier: gratuit auprès de l'agent payeur BNP Paribas Fortis en Belgique.

Conservation en compte-titres: gratuite en Compte-titres BNP Paribas Fortis.

Risque

Outre les **risques** liés à une évolution adverse de l'indice Dax Price décrits précédemment, le détenteur de la Note supporte également le risque de ne percevoir aucun revenu et de ne pas retrouver son capital à l'échéance en cas de défaut de l'émetteur et du garant.
Par ailleurs, le cours de l'obligation peut fluctuer en fonction de différents facteurs tels que la santé financière de l'émetteur, l'évolution générale des taux d'intérêt, l'évolution de l'indice Dax Price et la volatilité des marchés. Rien ne garantit en outre le développement d'un marché actif permettant la négociation de ces titres. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Celui-ci pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale.
Les investisseurs sont invités à se procurer et à lire attentivement les supports d'information afférents à ces titres avant toute souscription et à considérer la décision d'investir à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Il leur est aussi recommandé de consulter notre "Brochure d'information – Instruments financiers" disponible en agence ou sur le site www.bnpparibasforits.be/epargneretplacer (rubrique "MiFID" dans "Infos utiles").

Fiscalité

Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique: les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%.
Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.
Les autres catégories d'investisseurs sont invitées à se renseigner quant au régime fiscal qui leur est applicable.

Taxe sur opérations de bourse (TOB): pas de TOB sur le marché primaire; TOB de 0,07% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (maximum 500 EUR par opération).

Documentation

Le prospectus de base daté du 17 juin 2010, approuvé par la CSSF, et les Final Terms datées du 14 juillet 2010 (ensemble le "Prospectus") sont à disposition aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis, sur simple appel au 02 433 40 32 ou sur le site www.bnpparibasfortis.be/emissions.
Un résumé en français du Prospectus de base est également disponible.

Ce document est une communication à caractère promotionnel, produit et distribué par Fortis Banque SA. Il ne constitue ni du conseil en investissement ni de la recherche en investissement. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements et n'est pas soumis aux règles prohibant l'exécution de transactions avant la diffusion de la recherche en investissements. Bien que Fortis Banque ait pris toutes les mesures raisonnables afin de garantir l'exactitude des informations contenues dans ce document, ni Fortis Banque ni aucune personne qui lui est liée ne pourront être tenues pour responsables des éventuels dommages et coûts directs ou indirects qui résulteraient de l'utilisation de ce document ou d'une décision prise sur la base de ce document, sauf en cas d'informations trompeuses, inexactes ou contradictoires par rapport au Prospectus.

07.2010 - **Editeur responsable:** Fr. Peene - **Fortis Banque sa**, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 403.199.702 - CBFA n° 25.879 A